

ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE VOTRE SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER

Pérenniser la démarche de valorisation immobilière

1 JOUR, 7 HEURES

IMMOBILIER ET LOGEMENT SOCIAL

CODE : IC68

Objectifs de la formation

Appliquer une méthodologie pour réaliser un Schéma Directeur Immobilier

Repérer les bénéfices d'une mise en place d'un plan stratégique pour améliorer la gestion de son patrimoine immobilier public ou privé

Cartographier son patrimoine immobilier

Animée par

- MILLAN Gabrielle
Architecte et ingénieure MRICS,
USING CITY

Public concernés

- Asset Manager débutant ou exerçant d'autres fonctions au sein d'une structure d'Asset Management ; Promoteur ; Aménageur ; Conseiller

Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Connaître et pratiquer l'asset management immobilier

Tarifs

- Tarif général : 995,00 €HT

Maîtriser le cadre d'élaboration du Schéma Directeur Immobilier (SDI)

- Définir les enjeux du schéma directeur immobilier : s'inscrire dans une vision globale tant en terme de surfaces, de temporalité que d'investissement financiers
 - Valider la stratégie immobilière de l'entreprise avec le comité de direction avant l'élaboration du SDI
 - Mesurer l'impact du SDI sur la gestion immobilière : répondre aux besoins à court, moyen et long terme
-

Chiffrer les objectifs du SDI

- Développer une stratégie de valorisation tant quantitative que qualitative
 - Générer des revenus additionnels
 - Créer des synergies entre le patrimoine d'État et les patrimoines privés
-

Maîtriser le concept de la valorisation

- Appréhender le contexte législatif régulant la valorisation d'actifs
 - Connaître le fonctionnement du marché immobilier
 - Calculer la valeur d'un immeuble et les méthodes pour l'approcher
 - Maîtriser l'utilisation des indicateurs financiers
 - Utiliser les outils juridiques et contractuels à sa disposition
-

Évaluer le potentiel de valorisation immobilière

- Diagnostiquer le patrimoine immobilier : Prendre connaissance du parc immobilier, et faire un état du contexte de chaque actif
 - Effectuer un inventaire qualifié au regard de son contexte socio-économique et urbain
 - Caractériser le potentiel de valorisation
 - Mettre en place une cartographie des sites et d'outils d'analyse
 - Comprendre les chiffres : comprendre les stratégies d'investissement à mettre en place
-

Projeter les usages et les besoins à court, moyen et long terme de l'établissement et les enjeux du territoire

- Décliner la stratégie en projets immobiliers et services associés
 - Atteindre une cohérence de la stratégie de l'établissement avec les évolutions de son territoire
 - Établir un tableau de bord d'objectifs, validé par la gouvernance
-

Définir les opérations de valorisation envisageables

- Identifier une stratégie de valorisation immobilière alignée sur les besoins exprimés
 - Définir et évaluer les projets de valorisation
 - Comparer systématiquement les scénarios de valorisation avec un scénario de référence en statu quo
-

Pérenniser la démarche de valorisation immobilière

- Accompagner la mise en œuvre des opérations de valorisation d'une feuille de route
 - Créer un mode de gouvernance pour mettre en œuvre les objectifs de réalisation au travers d'outils et de véhicules adaptés
 - Piloter la stratégie de valorisation
 - Développer les partenariats avec les acteurs locaux et nationaux
 - Envisager la création des structures de portage de l'immobilier adéquates
-

Appréhender le cadre juridique de la valorisation immobilière

- Appliquer le principe de spécialité : Identifier le champ d'action circonscrit d'un établissement public
 - Utiliser les outils de la valorisation immobilière : La concession, pour le compte de tiers, la cession de biens immobiliers
-

Cas pratiques

- Implantation d'un espace de coworking au sein d'un bâtiment existant
 - Production et revente d'énergie ou de fluides
-

Dates

Paris Classe virtuelle

04/02/2022 24/06/2022

23/09/2022

28/11/2022

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la

formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit ‘questionnaire pédagogique’ est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s’adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L’expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l’essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d’un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d’évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l’organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l’issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s’assurer de l’ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L’accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d’accès au module se déclenche à partir de la réception de l’invitation de connexion. L’accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d’un poste informatique équipé d’une carte son et d’un dispositif vous permettant d’écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d’un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d’une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 0170 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistique@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.